

Vœux du Maire 14/01/2017

Madame la Ministre (et c'est la première fois que ces mots sont dits dans cette salle car à Gentelles la parité est une réalité. Il y a déjà un ministre qui est venu, il fallait donc une ministre). J'ai dit Madame la Ministre car si la fonction est Secrétaire d'Etat (soyons précis, Madame la secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargée de la biodiversité) le titre est Madame la Ministre.... Bref, chère Barbara.

Monsieur le député, cher Romain. Retenu par ailleurs, il m'a demandé de bien vouloir l'excuser.

Monsieur le premier vice-Président du Conseil départemental de la Somme,

Madame et Messieurs les conseillers départementaux, dont les deux conseillers de notre canton ; chère Nathalie cher Jean-Louis ;

Monsieur le Maire de Cachy, cher François (retenu par ailleurs, il a tenu à se faire représenter par plusieurs adjoints et conseillers municipaux de la commune).

Mesdames et Messieurs.

N'étant pas très au fait du protocole, pour ordonnancer mes accueils, j'ai appliqué après l'avoir recherché le décret du 13 septembre 1989 modifié par décret n°2010-116 du 4 février 2010. Et oui, *on ne fait pas ce que l'on veut lorsque l'on a la chance d'avoir de tels invités !* Il est aussi précisé dans ce décret : « *les interventions ont lieu dans l'ordre inverse, le Maire parlant en premier* », donc je continue.

Si dans la fonction de Maire, toutes les obligations ne sont pas agréables, d'autres le sont davantage comme par exemple cette intervention devant les Gentelloises et Gentellois réunis pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal.

Cette occasion permet de faire le point sur l'activité communale, passée et à venir ; de rappeler des informations venues de notre communauté de communes du Val de Somme et comme d'habitude je ne m'autoriserai pas de commentaires sur l'information nationale ou internationale, nos invités le feront probablement. Je ne voudrai tout de même pas oublier *de passer un message publicitaire* : « la Mairie vous accueillera les dimanches 23 avril et 7 mai prochains de 8h à 19 heures (j'ai bien dit 19 heures et non pas 18 heures comme précédemment) pour les élections présidentielles puis les 11 et 18 juin de 8 heures à 18 heures pour les élections législatives ». Ces votes sont très importants, vous le savez, alors votez ! Et votez pour... qui vous voudrez mais votez. N'oubliez pas que ces votes engagent notre avenir et celui de nos enfants pour des années. Quel monde voulons-nous demain ? Un monde ouvert et solidaire ou fermé et excluant ? Chacun trouvera sa réponse.

De même, je ne voudrai pas avoir l'air d'oublier les attentats qui ont eu lieu cette année (et oui, cette année encore) et leurs victimes ; à Nice le 14 juillet ou plus loin à Berlin, à Istanbul et tant d'autres. Notre réponse à ces crimes, nous la donnons ce soir : même pas peur ; nous continuons à nous réunir et même nous boirons un verre à la fin. *(Il paraît que certain(e)s ne sont venus que pour cela. Il Paraît)*

Les années précédentes je vous avais présenté les Maires-adjoints et leurs délégations ; l'année dernière j'avais insisté sur l'action des bénévoles dans le village. Les adjoints sont tous encore là et je sais pouvoir compter sur eux pour continuer à m'épauler dans la gestion du village, il y a tant à faire. Merci aussi à l'ensemble des conseillers municipaux pour leur implication ; vous voyez bien au quotidien que certains sont très actifs pour la commune et je compte sur eux pour continuer à être des forces de propositions. Nous sommes évidemment toujours prêts à accueillir de nouveaux bénévoles qui pourront nous aider. *J'espère que le message est bien passé.*

Cette année, je voudrai insister sur le rôle du personnel communal. Certes, on peut dire qu'ils font un travail et c'est normal. Je peux vous assurer qu'ils y mettent du cœur, qu'ils s'impliquent réellement et que nous leur demandons beaucoup. Delphine, Laurie, Dominique, Dominique, Jean-Pierre, merci et continuons ainsi. Il en est de même pour le personnel du SISCO que je ne voudrai pas oublier : Christine, Christine, Déborah, Nathalie, merci.

En janvier 2016, je vous rappelais que notre commune verrait le recensement se dérouler lors les premiers mois de l'année. Le résultat de ce recensement montre qu'en février 2016 nous étions 629 habitants au village. Gentelles grandit, raisonnablement, régulièrement. Pourrons-nous continuer cette croissance ? Vous le savez probablement, avec l'ensemble des 32 communes de notre communauté de communes du Val de Somme nous avons commencé la réalisation d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Nous allons donc passer d'un PLU (et tous ceux qui ont rempli ces dernières années un permis de construire ou fait une déclaration de travaux

savent ce que c'est : il en faut de la lecture pour trouver dans une centaine de pages ce que l'on a le droit ou non de faire en matière d'urbanisme à Gentelles) à un PLUi. Et ce petit i qui veut dire intercommunal va tout changer. Le PLUi sera un document commun à nos 32 communes où nous trouverons les grandes directives en matière d'aménagement ; celles-ci devant prendre en compte les différentes lois parues depuis la finalisation de notre PLU en 2007 (PLU qui de toutes manières est aujourd'hui caduc et devait être refait avant fin 2017). Dans ces lois, je citerai par exemple les lois ALLUR, Grenelles 2, NOTRe, le SCOT, le SRCE... sans oublier la loi biodiversité votée au printemps 2016 à l'initiative de... Barbara Pompili ! Tous ces textes n'ont (*on va dire* presque) plus de secret pour Cécile Dumeige et moi qui représentons Gentelles dans le comité de pilotage du PLUi mais cela se fait à raison d'une ou deux réunions techniques et de travail par mois et ceci depuis 6 mois et pour encore 3 ans. Dans le respect de ces lignes directrices communes, chaque village aura à définir ses particularités concernant son urbanisme. L'approbation de ce PLUi se fera fin 2019. N'hésitez pas à vous informer sur cet important document auprès de Cécile ou moi ou auprès des conseillers municipaux que nous tenons informés. Des réunions publiques sont aussi prévues au cours de ce processus.

Toujours au niveau intercommunal, 2017 verra s'ouvrir au printemps la nouvelle déchetterie de Villers-Bretonneux ; plus proche de Gentelles elle devrait nous rendre encore plus de services que celle de Corbie qui est saturée (40 000 passages par an alors qu'elle a été prévue pour 20 000).

L'année dernière, j'attirai votre attention sur la nouvelle tarification du ramassage des ordures ménagères (la TEOMi, avec là encore un petit i qui change tout ; cette fois ci il veut dire incitative et non plus intercommunal). Pour rappel, nos bacs poubelles ont été munis d'une puce et un compteur a totalisé le nombre de levées de bac effectuées. Ce nombre servira à calculer le taux appliqué à notre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Le i d'incitative a bien joué son rôle. Au cours de l'année 2016, ce sont près de 20 % d'ordures ménagères non recyclables en moins qui ont été ramassées alors que la collecte des recyclables (en déchetterie ou dans les points d'apports volontaires : verre et papier – à ce propos deux nouvelles bennes vont être installées rapidement) ont augmenté et ont été valorisées. En conséquence de ce bon travail de tri, nous devrions voir notre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères diminuer en 2017. Bien sûr il y a eu quelques dépôts sauvages dans l'environnement du village mais il semble qu'il n'y ait pas eu chez nous l'augmentation importante qui a pu être constatée dans certains villages. Tant mieux ; continuons ainsi. Signalons enfin que notre communauté de communes a reçu récemment le label qualitri pour son action exemplaire dans le tri des déchets.

En avril 2016, nous avons inauguré le chalet des livres (bibliothèque de rue en libre accès). C'était un pari. Pari réussi ! Il n'y a eu qu'un nombre infime de dégradations et son utilisation est réelle et toujours en augmentation. Evelyne et Daniel qui en assurent le suivi arrivent parfois à être débordés par les apports que vous faites et par la mise en place, régulièrement renouvelée, des livres qui sont présentés à votre choix. J'en profite pour rappeler que la médiathèque intercommunale de Corbie attend toutes celles et tous ceux qui n'ont pas assez de livres à disposition à Gentelles ou qui souhaitent emprunter d'autres types de média. Ces prêts sont gratuits depuis le début de cette année. En 2019, une nouvelle médiathèque intercommunale verra le jour à Villers-Bretonneux. La culture accessible à tous est une volonté de votre conseil comme de celui de la communauté de communes.

L'espace devant de la Mairie aussi a évolué ; les aménagements réalisés essentiellement par le bénévolat de quelques conseillers municipaux ont été unanimement appréciés et adoptés ; merci à ceux qui ont donné de leur temps pour la réalisation de cet embellissement.

Le nettoyage et la mise en peinture des portes de l'église ont été réalisés cette année par une entreprise de réinsertion «La Maisonnée » et nous avons profité de cette année du centenaire de la Bataille de la Somme pour faire un bon nettoyage du monument aux morts. Nous avons bénéficié pour ce dernier chantier d'une aide de l'association nationale des anciens combattants et du conseil départemental. Nous avons aussi choisi de mettre à la charge de commune le coût de la consommation électrique de l'église.

Pour cette année 2016, je ne peux toujours pas vous annoncer que nos panneaux photovoltaïques installés sur le toit de l'école fonctionnent, qu'ils produisent une électricité « verte » au moment où les risques de coupures électrique dans le pays sont grands et que la vente de cette électricité vient abonder le budget communal (environ 2 000 € annuels sont attendus). Vous le savez, nous avons été escroqués dans la mise en œuvre de ce projet. La

personne choisie pour l'installation a bien posé les panneaux (en juillet 2015), s'est fait payer pour ce travail et a disparu sans faire les branchements.... Cette partie du chantier lui rapportait moins alors... Nous essayons actuellement de trouver une entreprise qui prendra la suite... mais ce n'est pas facile ; une première visite de techniciens a montré de nombreuses malfaçons dans le montage ! Affaire à suivre donc. La fin en 2017 ? Espérons-le.

Depuis quelques semaines, de nouvelles lignes téléphoniques sont disponibles dans le village ; cela peut paraître incroyable mais les nouveaux habitants qui arrivaient n'en trouvaient pas de disponibles. Sous prétexte que nous aurons la fibre optique (théoriquement au printemps 2018), l'opérateur n'en installait plus et tant pis pour les nouveaux : pas de téléphone fixe, pas d'internet. Il en a fallu des courriers et des messages avant que cela se fasse.

Cette année, nous avons officialisé le passage de la commune au zérophyto : la non utilisation de pesticides dans les espaces communaux (c'était déjà effectif depuis le milieu de 2014). Cette officialisation par la signature de chartes nous a permis d'obtenir des subventions pour l'achat de matériel de désherbage alternatif. Heureusement que nous avons devancé ce qui est maintenant devenu une obligation : il n'y a plus de telles subventions à attendre du Conseil Régional depuis novembre 2016. Certains ont pu avoir la sensation que la commune était moins bien entretenue qu'auparavant ; il faut comprendre que l'heureuse obligation de l'interdiction de ces produits chimiques rend la tâche plus longue pour nos employés communaux et qu'il faut dorénavant admettre de laisser quelques herbes pousser, sans pour cela tout laisser aux herbes folles ; la qualité de l'eau que nous buvons est à ce prix. L'achat (subventionné donc) de nouveaux matériels devraient nous permettre de mieux contrôler cette végétation indésirable tout en gardant un aspect propre de nos espaces communaux. Ce respect des zones enherbées à la place du goudron doit aussi nous aider dans la gestion des eaux pluviales. Beaucoup se souviennent du 11 mai 2016 et de cet orage mémorable qui a transformé les rues du village en rivière. Quelques habitants ont eu des dégâts. D'importants et coûteux travaux d'évacuation des eaux de pluies sont à prévoir dans le village. Les plus urgents seront faits sur nos fonds propres, probablement en 2017 ; d'autres pourront attendre la prise de compétence « eaux pluviales » de la communauté de communes dans le cadre d'un diagnostic global des eaux pluviales qui est intégré dans le PLUi.

En 2016 un diagnostic débouchant sur un AdAP (Agenda d'Accessibilité Programmé) a été réalisé. De nombreux travaux étalés sur 3 ans permettront l'accessibilité de tous les lieux publics (mairie, école, espace Maintenon, église) pour tous, quels que soient les handicaps (handicaps moteurs, visuels, auditifs, mentaux...). Une source de dépenses importantes certes mais bien compréhensible.

Bien entendu, le Conseil Municipal garde toujours comme priorité l'épanouissement, dans toutes ses dimensions, des enfants. Par l'intermédiaire du SISCO la commune engage des dépenses importantes en fonctionnement et nous en faisons aussi en investissement pour soutenir les professeurs des écoles dans leurs missions (l'association des parents d'élèves le fait aussi). Cet épanouissement passe aussi par un village au cadre de vie agréable, nous nous y employons ; par un village vivant grâce aux actions du comité des fêtes ou d'associations que nous aidons (comme ABCD Gentelles). Pour une prise de conscience de la lutte à mener contre le gaspillage alimentaire, un poulailler a été installé cette année dans le jardin de l'école. Les enfants ont tout de suite adopté ces poules et le coq et ils les nourrissent avec les déchets alimentaires de leur cantine ou avec les restes de légumes du jardin potager qu'ils font pousser et cuisinent lors des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Dans ces TAP du mardi après-midi ils font aussi de l'initiation à quelques sports (tennis de table, tir à l'arc, football...), à la cuisine, et demain normalement à la couture ou le tricot toujours grâce au bénévolat. Certes ces TAP ont un coût pour la commune, non intégralement compensé par l'Etat, mais nous essayons de proposer aux enfants un maximum d'activités.

2017 verront les travaux de l'espace multi activités se dérouler. Nous avons voulu offrir un lieu de jeux, d'animations, de promenades à tous les Gentellois(e). Jeunes et moins jeunes auront une raison de fréquenter ce nouveau terrain ouvert à tous. Quelques images de ce projet sont projetées, des documents papiers vous le présentent et vous montrent les étapes de son élaboration. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Et nous avons encore pleins de projets dans les cartons... si les finances suivent ! Vous avez certainement entendu parler de la baisse des dotations de l'Etat et des collectivités territoriales vers les collectivités locales c'est une réalité que nous vivons et qui limite bien nos possibilités

d'investissement. D'autant que dans le même temps de plus en plus de missions sont affectées aux communes.

Plus de missions, moins de dotations, c'est avec cela que nous devons composer.

Je terminerai en souhaitant, au nom de tout le conseil municipal une bonne et heureuse année à tous, qu'elle voit vos vœux se réaliser et vous garder tous en bonne santé, dans un monde pacifié.

Je passe la parole à nos invités, ils m'ont promis d'être brefs.